



Agenville
Autheux
Béalcourt
Beaumetz
Bernâtre
Bernaville
Berneuil
Boisbergues
Bonneville
Candas
Conteville
Domesmont
Domléger-Longvillers
Epécamps
Fienvillers
Frohen-sur-Authie
Gorges
Heuzecourt
Hiermont
Maizicourt
Le Meillard
Mézerolles
Montigny-les-Jongleurs
Fieffes-Montrelet
Prouville
Saint-Acheul

ANNEXES SANITAIRES



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	4
2	L'EAU POTABLE	5
2.1	UNE MULTIPLICITE DES STRUCTURES DE GESTION	5
2.2	LA PROTECTION DES PUITES DE CAPTAGE EXISTANTS.....	6
2.3	QUALITE DE L'EAU POTABLE.....	7
2.4	PRODUCTION, DISTRIBUTION ET CONSOMMATION D'EAU POTABLE.....	9
2.4.1	Les autorisations de prélèvements	9
2.4.2	Production, distribution, consommation	10
2.4.3	Nombre d'abonnés.....	10
2.4.4	Le réseau de distribution et le stockage	11
2.4.4.1	Réservoirs (château d'eau) :	11
2.4.4.2	Interconnexions possibles des réseaux d'eau potable :	11
3	ASSAINISSEMENT.....	12
3.1	ÉTAT D'AVANCEMENT DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT.....	12
3.1.1	Eaux usées	12
3.1.2	Eaux pluviales	13
3.2	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / COLLECTIF.....	13
3.3	CONFORMITE DES INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	14
3.4	ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CAPACITE DES STATIONS D'EPURATION	15
3.4.1	Bernaville.....	15
3.4.2	Candas	16
3.4.3	SIEA Fieffes-Montrelet Bonneville	16
3.4.4	Fienvillers.....	16
3.5	RESEAUX UNITAIRE / RESEAU SEPARATIF	17
3.5.1	Bernaville.....	17
3.5.2	Candas	18
3.5.3	SIEA Fieffes-Montrelet Bonneville	19
4	3. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS.....	19
4.1	GESTION.....	19
4.2	LA COLLECTE DES DECHETS	19
4.2.1	En porte-à-porte.....	19
4.2.2	En apport volontaire	20

4.2.3	Les points d'apport volontaire	21
4.2.3.1	Le verre ménager	21
4.2.3.2	Autres.....	22
4.3	LA PRODUCTION DE DECHETS	23
5	LUTTE CONTRE LES INCENDIES	24

SOMMAIRE CARTOGRAPHIE

CARTE : GESTIONNAIRES DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DU BERNAVILLOIS.....	5
CARTE : QUALITE DE L'EAU POTABLE DISTRIBUEE EN 2012 : CONFORMITE BACTERIOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE	8
CARTE : LES STATIONS D'EPURATIONS : EXPLOITANTS, CAPACITES ET TYPES DE TRAITEMENT DES EAUX USEES.....	17
CARTE : PLAN DE RESEAU DE LA COMMUNE DE BERNAVILLE	18
SCHEMA : SYNOPTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CANDAS...	19
CARTES : CARTES DE SITUATIONS DES COUVERTURES NON CONFORMES DE CONTEVILLE ET MONTIGNY-LES-JONGLEURS	27

SOMMAIRE HISTOGRAMMES TABLEAUX

TABLEAU : LES DECLARATIONS D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DANS LE BERNAVILLOIS.....	6
TABLEAU : LES AUTORISATIONS DE PRELEVEMENTS DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINE PAR PUIITS DE CAPTAGE	9
TABLEAU : AUTORISATION JOURNALIERE DE PRODUCTION ET CONSOMMATION JOURNALIERE	9
TABLEAU : PRODUCTION ET UTILISATION DE L'EAU.....	10
TABLEAU : ÉTAT D'AVANCEMENT DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DU BERNAVILLOIS	12
TABLEAUX : JOURS DE COLLECTES DES DECHETS RECYCLABLES ET DES ORDURES MENAGERES.....	20
TABLEAU : SITUATIONS GEOGRAPHIQUE DES CONTAINERS SUR LE BERNAVILLOIS.....	22
TABLEAU : PRODUCTION DE DECHETS DU PLATEAU PICARD NORD.....	23
TABLEAU : LISTES ET LIEUX DES POINTS D'EAU D'INCENDIE DU BERNAVILLOIS	24
TABLEAU : LISTES DES POINTS D'EAU INDISPONIBLES	26
TABLEAU : LISTES DES POINTS D'EAU D'INCENDIE EN SERVICES MAIS NON CONFORMES A LA REGLEMENTATION.....	26

1 INTRODUCTION

Les annexes sanitaires correspondent au réseau d'eau potable, réseau d'assainissement, à la collecte des déchets et au service de défense incendie.

La qualité et la sécurité de ces réseaux conditionnent fortement le développement du territoire. À ce titre plusieurs interrogations doivent se poser avant toute urbanisation :

- La ressource en eau est-elle suffisante ? La qualité de l'eau distribuée est-elle conforme à la réglementation ?
- Les puits de captages font-ils l'objet de mesures de protection ?
- Le réseau d'assainissement est-il suffisamment dimensionné pour traiter les eaux sanitaires et pluviales ?
- Quelle est la composition du réseau de défense incendie ? Est-il conforme à la réglementation ?

Les annexes sanitaires ont pour objet de dresser un panorama des différents réseaux du Bernavillois au regard de ces questions.

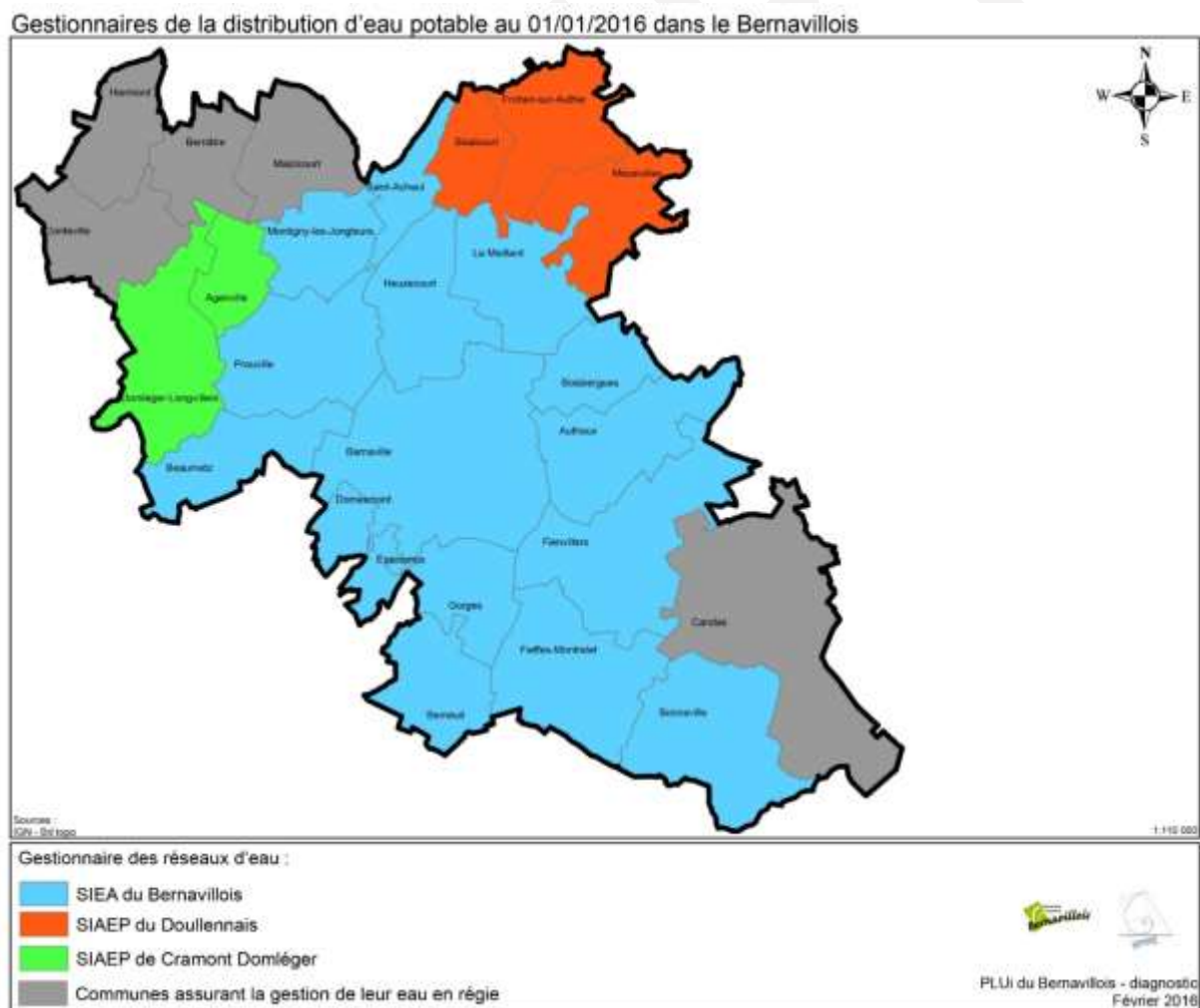
2 L'EAU POTABLE

2.1 UNE MULTIPLICITE DES STRUCTURES DE GESTION

La distribution de l'eau potable dans le Bernavillois est assuré par :

- 3 syndicats d'eau potables : le SIEA du Bernavillois créé en 2015 (*qui rassemble les anciens SIAEP de Bernaville, de Fienvillers, de Fieffes-Montrelet Bonneville, de Berneuil Lanches Saint-Hilaires, de Heuzecourt Saint-Acheul*) , le SIAEP du Doullennais et le SIAEP de Cramont Domléger
- 5 communes qui exercent la distribution d'eau potable de manière autonome : Bernâtre, Candas, Conteville, Hiermont et Maizicourt.

La fusion étant récente, les statistiques présentées dans ce document sont calées sur les anciens périmètres.



Carte : Gestionnaires de la distribution d'eau potable du Bernavillois

2.2 LA PROTECTION DES PUIITS DE CAPTAGE EXISTANTS

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 rend obligatoire les DUP qui instituent les périmètres de protection des puits de captage d'eau destinée à la consommation humaine (article L1321-2 du code de la santé publique). Cette responsabilité incombe aux collectivités propriétaires des points de captage et ayant la compétence eau.

Ces périmètres de protection visent à assurer la protection de la ressource en eau, vis-à-vis des pollutions de nature à rendre l'eau impropre à la consommation en donnant aux collectivités tous les moyens juridiques de nature à protéger l'eau : acquisition des terrains dans la proximité des puits de captage, instauration de servitudes, etc.

Sur les 13 puits de captage qui alimentent le Bernavillois :

- 10 sont dotés de périmètres de protection déterminés par arrêté de DUP
- 3 puits restent encore à protéger (Heuzecourt, Bernaville, et Fieffes-Montrelet)

DUP des puits de captage du Bernavillois :

Périmètre de protection	Commune d'implantation du puits de captage	Collectivité territoriale	Type d'ouvrage	Date DUP
DUP prise	LANCHES-SAINT-HILAIRE	SIAEP BERNEUIL LANCHES ST HILAIRE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	12/10/05
	CRAMONT	SIAEP DOMLEGER LONGVILLERS F1	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/12/06
	AUTHEUX	SIAEP FIENVILLERS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	18/04/97
	BONNEVILLE	SIEA FIEFFES MONTELET - BONNEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	29/10/97
	OCCOCHES	SIAEP MOYENNE DE LA VALLEE DE L'AUTHIE (*)	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	09/04/96
	CONTEVILLE	CONTEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	26/09/06
	HIERMONT	HIERMONT	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/02/95
	MAZICOURT	MAZICOURT	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/11/06
	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	10/10/05
	CANDAS	CANDAS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	28/09/01
Absence de DUP	HEUZECOURT	SIAEP HEUZECOURT-SAINT ACHEUL	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	
	BERNAVILLE	SIAEP REGION DE BERNAVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	
	FIEFFES-MONTELET	SIEA FIEFFES MONTELET - BONNEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	

(*) le SIAEP de la moyenne vallée de l'Authie a rejoint le SIAEP du Doullennais le 01/01/2014

Sources : DDTM de la Somme – Agence de l'eau Artois Picardie

Tableau : Les déclarations d'utilité publique (DUP) dans le Bernavillois

Le puit de captage d'Heuzecourt ne répond pas aux obligations de protection comme le demande l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique. Son remplacement a été demandé par arrêté préfectoral, ce qui n'est toujours pas réalisé à ce jour.

Le puits de captage actuel de Bernaville n'est pas protégeable en l'état. Des études de recherches d'une nouvelle localisation permettant la protection de la ressource en eau sont actuellement en cours. L'actuel puits de captage sera ensuite abandonné.

Le puits de captage de Fieffes – Montrelet a été touché par des problèmes de pollutions aux pesticides qui sont résolus aujourd'hui : le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation exercé par l'Agence Régionale de Santé de Picardie ayant montré un retour à des valeurs inférieures aux seuils réglementaires. Cette disparition de la pollution a permis

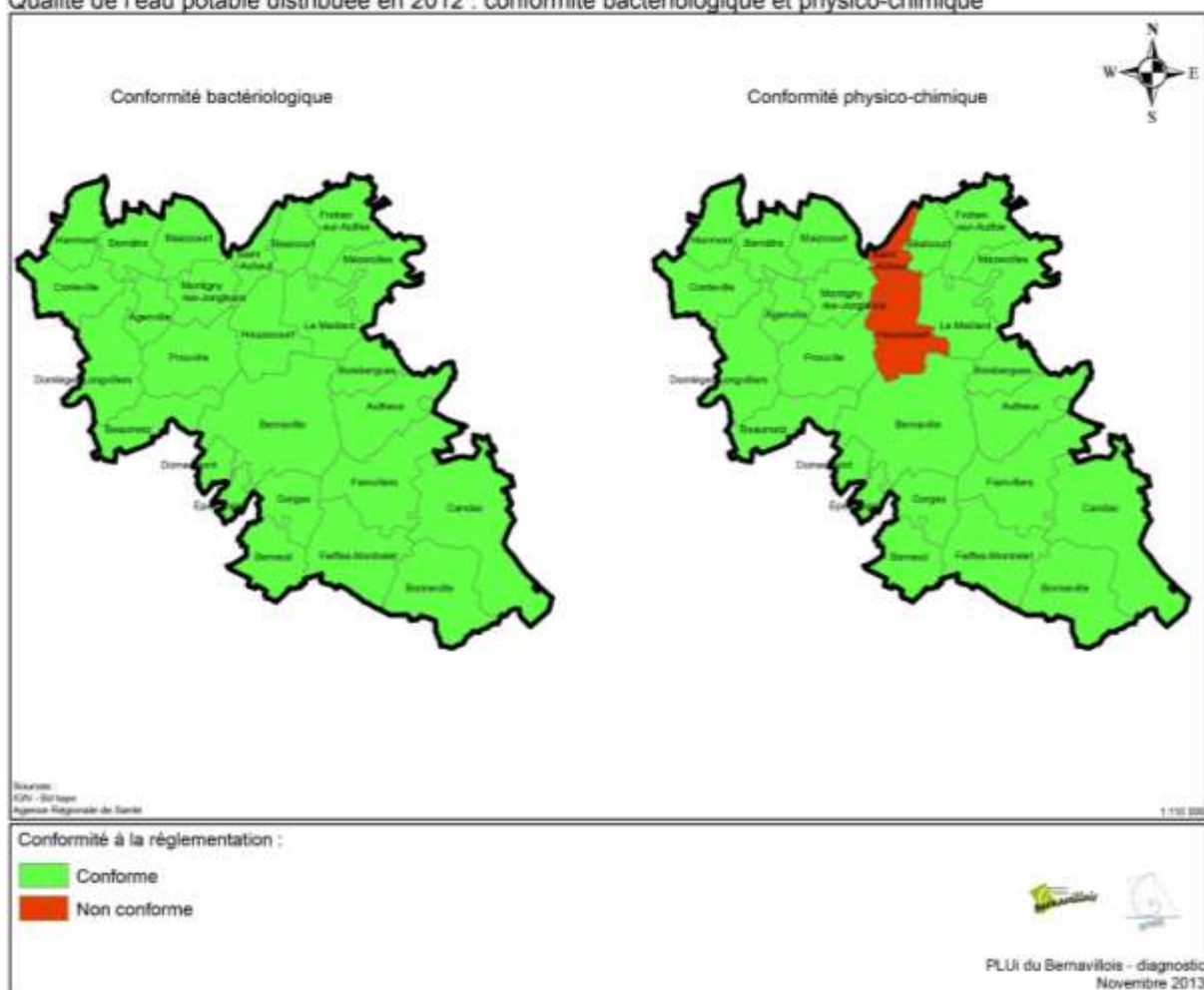
de relancer récemment le dossier de DUP instaurant les périmètres de protection autour de ce puits de captage. Il est à noter que le puits de captage voisin de Bonneville (exploité par le même SIAEP) ne pourrait être mobilisé comme solution de repli si le dossier de la sécurisation du puits de Fieffes-Montrelet n'aboutissait pas en raison de problèmes de capacité montrés par l'expertise hydrogéologique.

2.3 QUALITE DE L'EAU POTABLE

La qualité de l'eau potable destinée à la consommation humaine est jugée d'après des critères bactériologiques (recherche de bactéries pathogènes) et des critères physico-chimiques (recherches de nitrates, pesticides, etc.). Le contrôle de la qualité de l'eau est confié à l'Agence Régionale de Santé de Picardie à l'aide de prélèvements réalisés directement à la ressource (nappe captée), à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Ce contrôle sanitaire de l'ARS montre que l'eau prélevée sur le puit de captage d'Heuzecourt présentait un caractère préoccupant. Le problème de la qualité de l'eau potable est lié à la présence d'atrazines dans une teneur supérieure au seuil réglementaire. Ce dépassement de la valeur réglementaire traduit une pollution d'origine agricole liée à l'utilisation de pesticides.

Qualité de l'eau potable distribuée en 2012 : conformité bactériologique et physico-chimique



Carte : Qualité de l'eau potable distribuée en 2012 : conformité bactériologique et physico-chimique

2.4 PRODUCTION, DISTRIBUTION ET CONSOMMATION D'EAU POTABLE

2.4.1 Les autorisations de prélèvements

Les autorisations de prélèvements des nappes d'eau souterraines pour chaque puits de captage alimentant le Bernavillois sont répertoriées dans le tableau suivant :

Périmètre de protection	Commune d'implantation du puits de captage	Collectivité territoriale	Type d'ouvrage	Date DUP	Capacité journalière
DUP prise	LANCHES-SAINT-HILAIRE	SIAEP BERNEUIL LANCHES ST HILAIRE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	12/10/05	250m ³ /j
	CRAMONT	SIAEP DOMLEGER LONGVILLERS F1	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/12/06	280m ³ /j
	AUTHEUX	SIAEP FIENVILLERS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	18/04/97	1200m ³ /j
	BONNEVILLE	SIEA FIEFFES MONTRELET - BONNEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	29/10/97	150m ³ /j
	OCOCCHES	SIAEP MOYENNE DE LA VALLEE DE L'AUTHIE (*)	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	09/04/96	1920 m ³ /j
	CONTEVILLE	CONTEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	26/09/06	80m ³ /j
	HIERMONT	HIERMONT	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/02/95	80m ³ /j
	MAIZICOURT	MAIZICOURT	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	27/11/06	90 m ³ /j
	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	MONTIGNY-LES-JONGLEURS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	10/10/05	25m ³ /j
Absence de DUP	CANDAS	CANDAS	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	28/09/01	200m ³ /j
	HEUZECOURT	SIAEP HEUZECOURT-SAINT ACHEUL	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine		
	BERNAVILLE	SIAEP REGION DE BERNAVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine		
	FIEFFES-MONTRELET	SIEA FIEFFES MONTRELET - BONNEVILLE	Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine		

Capacité journalière : débit maximal journalier autorisé par arrêté préfectoral

(*) le SIAEP de la moyenne vallée de l'Authie a rejoint le SIAEP du Doullennais le 01/01/2014

Sources : DDTM de la Somme – Agence de l'eau Artois Picardie

Tableau : Les autorisations de prélèvements des nappes d'eau souterraine par puits de captage

Structure	Population 2010	consommation d'eau potable théorique (m ³ / habitant / jour)	Autorisation journalière de production des puits de captage (m ³ / jour)
CANDAS	1 017	153	200
CONTEVILLE	196	29	80
HIERMONT - BERNATRE (*)	178	27	80
MAIZICOURT	176	26	90
MONTIGNY-LES-JONGLEURS	76	11	25
SIAEP D' HEUZECOURT - SAINT ACHEUL	174	26	pas de DUP
SIAEP DE BERNEUIL LANCHES	612	92	250
SIAEP DE DOMLEGER	759	114	280
SIAEP DE LA MOYENNE VALLÉE DE L' AUTHIE	1 305	196	1 920
SIAEP DE LA RÉGION DE BERNAVILLE	1 661	249	pas de DUP
SIAEP DE LA RÉGION DE FIENVILLERS	915	137	1 200
SIEA FIEFFES MONTRELET - BONNEVILLE	684	103	150
TOTAL	7 753	1 163	4 275

(*) La commune de Bernâtre est desservie par le puits de captage de Hiermont

Sources : Observatoire national de l'eau et de l'assainissement données 2013, DDTM 80

Traitement : SPIRE

Tableau : Autorisation journalière de production et consommation journalière

Le tableau ci-dessus montre que la ressource en eau souterraine est suffisante pour alimenter les besoins en eaux du territoire.

En supposant en effet une consommation de 150 litres par jour et par habitant (ce qui correspond à la consommation actuelle moyenne française), les autorisations connues des puits de captages sont suffisantes pour couvrir les besoins de la population desservie.

2.4.2 Production, distribution, consommation

Le tableau suivant présente les données de production, importation, exportations, distribution, consommation et pertes des différentes collectivités du Bernavillois issues des rapports sur le prix et la qualité du service :

- La production indique le volume issu des puits de captage
- Les importations indiquent le volume d'eau potable importé depuis un service d'eau extérieur
- Les exportations indiquent le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur
- Le volume consommé indique le volume consommé relevé aux compteurs des abonnés ou utilisé par l'exploitant du réseau à des fins de service

Type	Collectivité	Données	Production	Importations	Exportations	Distribution	Consommation	Pertes	Taux de perte
Communes en régies	Bernâtre	2014	0	3 219	0	3 219	2 860	359	11%
	Candas	moyenne 2013 à 2014	55 299	0	0	55 299	42 863	12 436	22%
	Conteville	nc							
	Hiermont	moyenne 2012 à 2014	18 888	0	3 575	15 313	13 948	1 364	9%
	Maizicourt	nc							
	Montigny-les-Jongleurs	nc							
Syndicat de communes	SIAEP Heuzecourt - Saint-Acheul	moyenne 2013 à 2014	26 006	0	0	26 006	21 606	4 400	17%
	SIAEP Berneuil-Lanches	moyenne 2013 à 2014	56 197	0	0	56 197	40 143	16 055	29%
	SIAEP de Domléger	nc							
	SIAEP moyenne vallée de l'Authie	moyenne 2010 à 2011	129 407	0	0	129 407	99 919	29 489	23%
	SIAEP de la région de Bernaville	moyenne 2012 à 2014	149 142	0	0	149 142	118 592	30 550	20%
	SIAEP de la région de Fienvillers	moyenne 2012 à 2014	72 692	0	0	72 692	59 493	13 199	18%
	SIEA Fieffes-Montrelet Bonneville	moyenne 2013 à 2014	42 767	0	0	42 767	31 087	11 681	27%

nc = données non connues

Sources : Observatoire national de l'eau et de l'assainissement données 2012 à 2015

Traitement : SPIRE

Tableau : Production et utilisation de l'eau

Ces indicateurs indiquent des pertes importantes des réseaux des ex-SIAEP de Berneuil-Lanches, SIAEP de la moyenne vallée de l'Authie, SIAEP de Fienvillers, Fieffes-Montrelet Bonneville, SIAEP Heuzecourt / Saint-Acheul et SIAEP de Bernaville.

Cette mauvaise performance des réseaux pose la question d'une éventuelle réhabilitation en prenant en compte le coût et les contraintes imposées pour les riverains, les réseaux étant enterrés.

2.4.3 Nombre d'abonnés

Le tableau suivant présente le nombre d'abonnés en fonction des données connues :

Collectivité	Dernière année disponible	Nb abonnés
BERNATRE	nc	
CANDAS	2011	445
CONTEVILLE	nc	
HIERMONT	2012	87
MAIZICOURT	nc	
MONTIGNY-LES-JONGLEURS	nc	
SIAEP D' HEUZECOURT - SAINT ACHEUL	2012	94
SIAEP DE BERNEUIL LANCHES	2011	317
SIAEP DE DOMLEGER	nc	
SIAEP DE LA MOYENNE VALLÉE DE L' AUTHIE (*)	2011	720
SIAEP DE LA RÉGION DE BERNAVILLE	2012	751
SIAEP DE LA RÉGION DE FIENVILLERS	2012	515
SIEA FIEFFES MONTELET - BONNEVILLE	2011	298

Nc = données non connues

Sources : Observatoire national de l'eau et de l'assainissement données 2010 à 2012, SIAEP et communes

2.4.4 Le réseau de distribution et le stockage

2.4.4.1 Réservoirs (château d'eau) :

Sur le périmètre du SIEA du Bernavillois :

- 2 sur l'ex-SIAEP de la région de Bernaville (1 sur Bernaville, 1 sur le RD 925 entre Bernaville et Beaumetz)
- 1 sur l'ex-SIEA de Fieffes-Montrelet Bonneville (sur la commune de Bonneville)
- 1 sur l'ex-SIAEP d'Heuzecourt Saint-Acheul (sur Heuzecourt)
- 3 sur l'ex-SIAEP de Berneuil Lanches (à Berneuil, Ribaucourt et Gorges -ce dernier étant désaffecté)
- 1 sur l'ex-SIAEP de la région de Fienvillers (sur le RD59 entre Fienvillers et Autheux)

Pour les autres communes :

- 1 sur Hiermont
- 1 sur Maizicourt
- 1 sur Domléger
- 1 sur Montigny-les-Jongleurs
- 1 sur Candas

2.4.4.2 Interconnexions possibles des réseaux d'eau potable :

Aucune étude spécifique n'a pour l'instant été réalisée pour identifier les conditions techniques et financières d'un raccordement ou d'une interconnexion entre les réseaux existants du Bernavillois. Une interconnexion est cependant envisagée pour alimenter les communes d'Heuzecourt et de Saint-Acheul à partir du puits de captage de Bernaville.

3 ASSAINISSEMENT

3.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

3.1.1 Eaux usées

L'article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales impose aux communes de définir, un zonage d'assainissement qui doit délimiter les zones d'assainissement collectif, les zones d'assainissement non collectif et le zonage pluvial. Le zonage d'assainissement définit le mode d'assainissement le mieux adapté à chaque zone. Il est soumis à enquête publique.

Le tableau des 2 pages suivantes présente l'état d'avancement du zonage d'assainissement qui définit les zonages d'assainissement collectif et non collectif dans chacune des communes du Bernavillois.

Globalement, sur les 26 communes du Bernavillois, seules 4 communes ont opté pour l'assainissement collectif : Bernaville, Bonneville, Candas et Fieffes-Montrelet.

La commune de Fienvillers est en phase d'étude pour passer en assainissement collectif : un zonage d'assainissement collectif est à l'étude.

Tableau : **État d'avancement du zonage d'assainissement des communes du Bernavillois**

Communes	Canton	Maitrise d'ouvrage du Zonage	Etat	Enquête Publique	Date d'approbation	Choix
AGENVILLE	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	02/07/2011	ANC
AUTHEUX	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	08/04/2010	ANC
BÉALCOURT	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	12/04/2010	ANC
BEAUMETZ	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	29/08/2011	ANC
BERNÂTRE	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	08/04/2010	ANC
BERNAVILLE	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	30/09/2011	AC
BERNEUIL	DOMART EN PONTIEU	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	02/04/2010	ANC
BOISBERGUES	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	05/11/2010	ANC
BONNEVILLE	DOMART EN PONTIEU	SIEA FIEFFES-MONTRELET BONNEVILLE	réalisé	09/01/2003 au 10/02/2003	01/07/2003	AC
CANDAS	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	23/03/2012	AC
CONTEVILLE	CRECY EN PONTIEU	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé		22/04/2008	ANC
DOMESMONT	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	14/04/2010	ANC
DOMLÉGER-LONGVILLERS	CRECY EN PONTIEU	SIAEP GUESCHART	réalisé	10/04/2006 au 13/05/2006	26/06/2010	ANC

Communes	Canton	Maitrise d'ouvrage du Zonage	Etat	Enquête Publique	Date d'approbation	Choix
ÉPÉCAMPS	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	04/11/2010	ANC
FIEFFES-MONTRELET	DOMART EN PONTIEU	SIEA FIEFFES-MONTRELET BONNEVILLE	réalisé	09/01/2003 au 10/02/2003	01/07/2003	AC
FIENVILLERS	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	19/09/2011	ANC
FROHEN-SUR-AUTHIE	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	09/04/2010	ANC
GORGES	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	16/08/2011	ANC
HEUZECOURT	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	02/04/2010	ANC
HIERMONT	CRECYEN PONTIEU	SIAEP GUESCHART	réalisé	10/04/2006 au 13/05/2006	02/04/2006	ANC
LE MEILLARD	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	12/04/2010	ANC
MAZICOURT	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	19/03/2010	ANC
MÉZEROLLES	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	14/04/2010	ANC
MONTIGNY-LES-JONGLEURS	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	10/03/2010	ANC
PROUVILLE	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	20/04/2011 au 23/05/2011	11/07/2011	ANC
SAINT-ACHEUL	BERNAVILLE	CC DU BERNAVILLOIS	réalisé	23/04/2007 au 25/07/2007	16/04/2010	ANC

ANC = Assainissement non collectif ; AC = Assainissement collectif

Sources : Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme (AMEVA), octobre 2014

3.1.2 Eaux pluviales

Seule la commune de Bernaville dispose aujourd'hui d'un zonage d'assainissement des eaux pluviales. Il est passé en enquête publique du PLU communal du 18/08 au 17/09/2014.

Une étude est actuellement réalisée par la SAFEGE sur l'ensemble du territoire communautaire pour réaliser un zonage d'assainissement des eaux pluviales.

3.2 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / COLLECTIF

Les communes de Bernaville et de Bonneville sont en assainissement collectif. Les communes de Candas et Fieffes-Montrelet sont en assainissement mixte. Les 22 communes restantes sont en assainissement non collectif.

Le règlement du SPANC du Bernavillois prévoit pour :

- Les habitations existantes disposant d'une installation d'assainissement non collectif et situés en zone d'assainissement collectif : l'obligation de se raccorder au réseau collectif de la commune.
- Les habitations neuves se situant dans la zone d'assainissement collectif mais dont le réseau public n'est pas réalisé : l'obligation d'une installation d'assainissement dans l'attente de la création du réseau collectif.

3.3 CONFORMITE DES INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La communauté de commune du Bernavillois est en charge du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Les compétences du SPANC comprennent :

- le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités,
- le contrôle diagnostic de l'existant
- le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants

Le tableau suivant présente les résultats au 31/12/2013 du contrôle des installations exercé par le SPANC. 76 % des installations contrôlées sont non conformes à la réglementation :

Secteur	Communes	Nombre de logements en non-collectifs	Installations contrôlées au 31/12/2013		Installation contrôlées non conformes	
			Nb	Taux	Nb	Taux
Non collectif	Agenville	37		0%		
	Autheux	57	58	102%	37	64%
	Béalcourt	55	50	91%	32	64%
	Beaumetz	89		0%		
	Bernâtre	31	28	90%	21	75%
	Berneuil	106	107	101%	77	72%
	Boisbergues	36	33	92%	28	85%
	Conteville	81		0%		
	Domesmont	15	15	100%	14	93%
	Domleger Longvillers	130		0%		
	Epécamps	3	3	100%	3	100%
	Fienvillers	266	257	97%	195	76%
	Frohen-sur-Authie	98	107	109%	79	74%
	Gorges	21	18	86%	18	100%
	Heuzecourt	70		0%		
	Hiermont	73	76	104%	68	89%
	Le Meillard	70	66	94%	52	79%
	Maizicourt	83		0%		
	Mézerolles	94	96	102%	70	73%
	Montigny-Les-Jongleurs	46	44	96%	29	66%
	Prouville	124		0%		
	Saint-Acheul	14	15	107%	13	87%
Collectif	Bernaville	0				
	Bonneville	0				
Mixte	Candas	10		0%		
	Fieffes-Montrelet	1		0%		
CC du Bernavillois		1610	973	60%	736	76%

Sources : Communauté de communes du Bernavillois

Note : le nombre d'installations contrôlées peut être supérieur au nombre de logement, celui-ci étant une estimation préalable au contrôle

3.4 ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CAPACITE DES STATIONS D'EPURATION

3.4.1 Bernaville

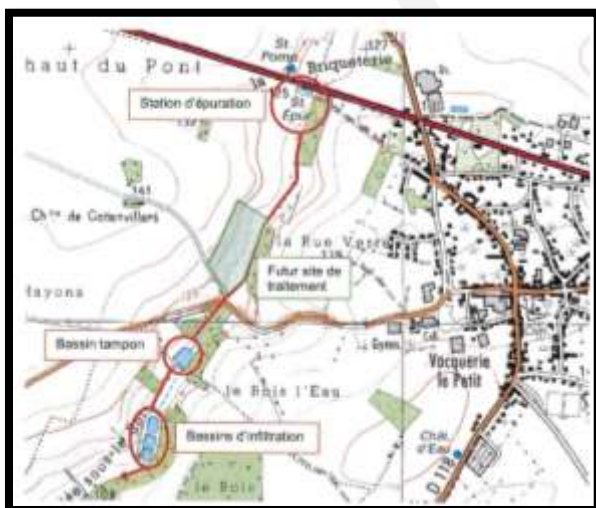
Le Bernavillois compte 3 stations d'épuration en service sur son territoire à Bernaville, Candas et Fieffes-Montrelet. Seule la station actuelle de Bernaville est une station à boues activées, les deux autres sont des stations d'épuration par lagunage.

La station d'épuration actuellement en service sur Bernaville date de 1973. Elle a une capacité de 1 750 équivalents-habitants et un débit de référence de 225 m³ par jour. La vétusté a amené la commune à lancer un projet de nouvelle station d'épuration destinée à remplacer la station actuelle. La DUP qui concerne cette future station d'épuration a été prise en 2010.

Cette future station d'épuration aura une capacité de 1 500 équivalents habitants. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en 2013 à la société VERDI Ingénierie. A noter que des mesures supérieures à 1500 équivalents habitants ont été effectuées sur le réseau actuel. L'exploitant les explique par un mauvais réglage du déversoir d'orage et d'erreurs de mesures.

Il s'agira d'une station par lagunage : le traitement prévu des eaux usées est un traitement biologique de filtres plantés de roseaux. Seuls les bassins d'infiltrations de la station actuelle seront réhabilités.

À noter que la Société Française de Galvanoplastie (SFG) dispose d'une convention de rejet (88 employés soit 44 équivalents habitants). Les rejets de cet établissement s'effectuent dans une canalisation parallèle à celle du réseau communal le long du RD 925. Cette canalisation rejoint la canalisation d'exutoire commune vers les bassins d'infiltrations. En ce qui concerne la société Crépin – Petit (34 employés soit 17 équivalents habitants), seuls les effluents sanitaires sont rejetés dans le réseau communal d'assainissement.



La taille de la commune de Bernaville est estimée à environ 1100 équivalents habitants dans le dossier d'avant-projet de la reconstruction de la station d'épuration de Bernaville (décembre 2013).

3.4.2 Candas

La station d'épuration de Candas possède une capacité de 917 équivalents habitants et un débit de référence de 150 m³ par jour. Des surcharges régulières du réseau d'assainissement actuel sont à noter, témoignant de limites du dimensionnement actuel :

- La capacité des 917 équivalents habitants a été atteinte en 2008 et 2009
- Le ratio débit de référence sur débit entrant est toujours inférieur à 120%

La taille de la commune de Candas est estimée par ailleurs à 795 équivalents habitants (source : MEDDE – ROSEAU, août 2013).

3.4.3 SIEA Fieffes-Montrelet Bonneville

Il s'agit d'une nouvelle station d'épuration de lagunage (filtre plantés de roseaux) mise en service en novembre 2011 pour une capacité de 800 équivalents – habitants et un débit de référence de 96 m³ par jour. La taille des communes de Fieffes Montrelet et Bonneville est estimée à 680 équivalents habitants.

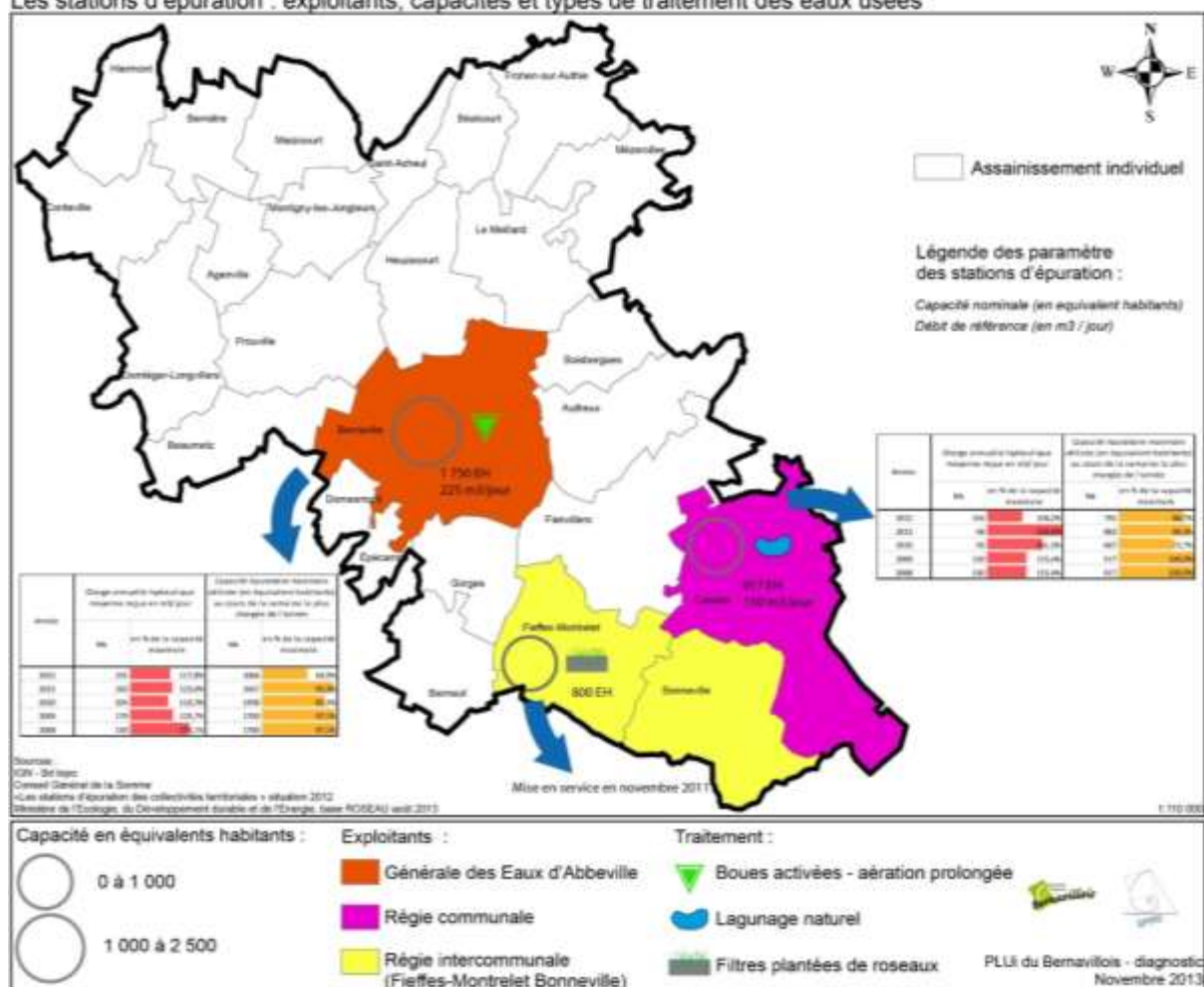
3.4.4 Fienvillers

Enfin, il faut mentionner le projet de station d'épuration en cours dans la commune de Fienvillers.

Au vu de la proportion importante d'habitations n'étant pas aux normes (76%), la commune de Fienvillers a lancé une étude réalisée par le cabinet IRH Ingénieur Conseil en 2012 – 2013 afin d'évaluer l'opportunité de passer en assainissement collectif. À la suite de cette étude, la commune a organisé un référendum local le 16/06/2013 pour se prononcer sur le basculement en assainissement collectif : 80 % des votes se sont exprimés en faveur de cette évolution.

La station d'épuration aurait une capacité de 800 équivalents habitants pour une commune estimée à 700 équivalents habitants. Il s'agirait d'une station de lagunage (filtres plantés de roseaux). Aucune échéance de mise en service n'est avancée : la construction du réseau séparatif de collecte eaux usées / eaux fluviales devrait s'étaler sur 5 à 9 années. Il n'est pour l'instant pas question de déversoir d'orage, des bassins de rétentions naturels existants sur la commune.

Les stations d'épuration : exploitants, capacités et types de traitement des eaux usées



Carte : Les stations d'épurations : exploitants, capacités et types de traitement des eaux usées

3.5 RESEAUX UNITAIRE / RESEAU SEPARATIF

3.5.1 Bernaville

La commune de Bernaville est desservie par un réseau complet réalisé pour 90 % en unitaire et 10% en séparatif. Les réseaux d'assainissement desservent l'ensemble de la ville y compris le hameau de Vacquerie assaini en totalité fin 2000. La station d'épuration est dotée d'un déversoir d'orage.

Les annexes sanitaires du PLU de Bernaville (arrêté en février 2014) , mentionnent que le réseau n'est pas suffisamment dimensionné pour gérer la collecte des eaux usées et celles des eaux pluviales : des dysfonctionnements liés aux mauvais entretiens des réseaux et au sous-dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales entraînent des inondations de voiries avec localement des préjudices pour la sécurité des riverains (remontées d'eau dans les sous-sols via les réseaux de type unitaires sous dimensionnés, entrées d'eau dans les maisons exposées en bas des rues drainant les eaux de ruissellement).



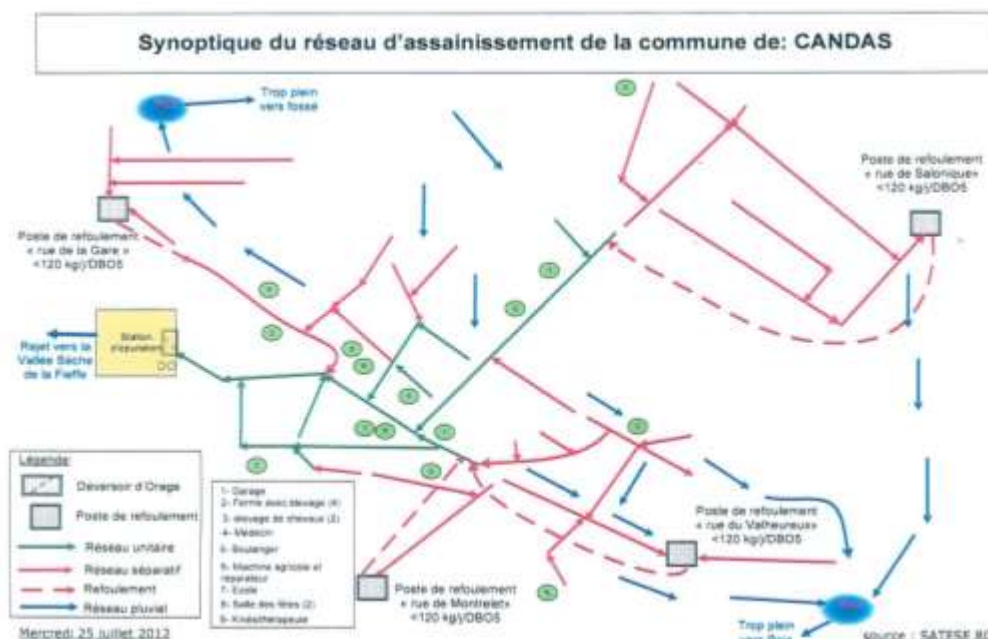
Sources : Dossier de zonage de l'assainissement des eaux Pluviales de la commune de Bernaville, 28/11/2013

Carte : Plan de réseau de la commune de Bernaville

3.5.2 Candas

Dans la ville de Candas, 47% du réseau est unitaire et 53 % séparatif. Le réseau des eaux usées est entièrement réalisé. Le hameau du Valheureux et le Bois Prieur sont en assainissement non collectif (38 habitants).

La station d'épuration est dotée d'un déversoir d'orage.



Sources : commune de Candas

Schéma : Synoptique du réseau d'assainissement de la commune de Candas

3.5.3 SIEA Fieffes-Montrelet Bonneville

Le réseau de collecte est séparatif et entièrement réalisé. À ce titre, il n'y a pas de déversoir d'orages. Compte tenu de la qualité médiocre des cartes, les zonages d'assainissement pour ces deux communes ne sont pas joints à ce profil.

4 3. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

4.1 GESTION

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères est une compétence assurée depuis le 01/01/2014 par le SMIRTOM du plateau Picard Nord dont fait partie la communauté de communes du Bernavillois.

4.2 LA COLLECTE DES DECHETS

4.2.1 En porte-à-porte

Le SMIRTOM assure :

- le ramassage et le traitement des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre (celui-ci en apport volontaire).
- La collecte des déchets verts à la demande et un ramassage des encombrants une fois par an.
- La gestion de 4 déchetteries sur Doullens, Flesselles, Saint-Ouen et Bernaville (ouverte depuis le 22/09/2014)

Le SMIRTOM gère deux flux de déchets en collecte de porte à porte : les ordures ménagères et les déchets recyclables.

La collecte sélective est assurée grâce à un bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables et un bac à couvercle vert pour les déchets ménagers résiduels. La collecte est réalisée de manière hebdomadaire.

Les jours de collecte diffèrent selon les communes :

- Pour les ordures ménagères :

Lundi	Candas
Mardi	Domesmont, Epécamps, Fienvillers
Mercredi	Agenville, Autheux, Beaumetz, Bernâtre, Boisbergues, Conteville, Domléger-Longvillers, Hiermont, Maizicourt, Montigny-les-Jongleurs, Prouville
Vendredi	Béalcourt, Bernaville, Berneuil, Bonneville, Frohen-sur-Authie, Gorges, Heuzecourt, Le Meillard, Mézerolles, Fieffes-Montrelet, Saint-Acheul

- Pour les déchets recyclables :

Lundi	Autheux, Boisbergues, Berneuil, Gorges
Mardi	Candas, Domesmont, Epécamps, Fienvillers, Agenville, Bernâtre, Conteville, Hiermont, Maizicourt, Montigny-les-Jongleurs, Béalcourt, Bernaville, Bonneville, Frohen-sur-Authie, Heuzecourt, Le Meillard, Fieffes-Montrelet, Saint-Acheul
Mercredi	Beaumetz, Prouville

Sources : SMIRTOM du plateau Picard

Tableaux : Jours de collectes des déchets recyclables et des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont acheminées au centre d'enfouissement de Boves. Les déchets recyclables (hors verre) sont acheminés au centre de tri de Véolia à Amiens. Le verre recueilli dans des conteneurs répartis sur le territoire est dirigé sur Reims où il sera ensuite trié et expédié chez les repreneurs en vue d'être recyclés.

4.2.2 En apport volontaire

Les déchetteries :

Le SMIRTOM gère 4 déchetteries sur Doullens, Flesselles, Saint-Ouen et Bernaville. Celle-ci a ouvert ses portes le 22/09/2014 rue du général et est située sur les parcelles n° 58 et 59.

Les habitants du Bernavillois peuvent donc apporter les déchets non pris en charge par la collecte en porte-à-porte : encombrants, végétaux, gravats, métaux, bois, papier et cartons, films plastiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, écrans, emballages vides et souillés, filtre à huile, huiles minérales usagées, huiles de cuisine usagées, vêtements, piles, batteries, peintures, acides et bases, solvants, produits phytosanitaires, comburants, bombes aérosols, films radiographiques.

Ces déchets sont acheminés ensuite aux centres de traitements adaptés à chaque type de déchet :

- Les encombrants sont enfouis par Véolia sur Boves.
- Les gravas sont recyclés par Eiffage sur Flixecourt
- Les déchets verts sont compostés par Agrival à Rainneville
- Le textile est recyclé par la société le Relais à Flixecourt
- Le bois, le carton, les D3E sont envoyés par Véolia au centre de tri d'Amiens
- La Ferraille est prise en charge par la société Galloo sur Amiens
- Les batteries sont prises en charges par la société STRAP sur Abbeville
- Les piles sont prises en charge par la société SCRELEC
- Les huiles de vidange sont prises en charge la société Sévia
- Les pneus usagés sont pris en charge par la société Alliapure
- Les déchets dangereux des ménages (DMS) sont pris en charge par la société Ortec à Amiens
- Etc...

En revanche, les déchets suivants ne sont pas acceptés : amiante, ciment, bouteille de gaz, pneus agricoles, ordures ménagères, terre.

4.2.3 Les points d'apport volontaire

4.2.3.1 Le verre ménager

39 containers soit une capacité de 132 m³ sont répartis sur le territoire du Bernavillois. Toutes les communes possèdent au moins un container. Ces containers sont collectés par la société MINERIS. Le tableau suivant recense par localité l'ensemble des containers de la communauté de communes.

Localité	Capacité (en m3)	Localisation
AGENVILLE	3	Rue d'En Haut
AUTHEUX	3	Eglise
BEALCOURT	3	Mairie
BEAUMETZ	3	Rue Principale
BERNATRE	3	Derrière la ferme
BERNAVILLE	4	Salle des Loisirs
BERNAVILLE	4	Salle des loisirs
BERNAVILLE	4	dechetterie
BERNAVILLE	3	dechetterie
BERNEUIL	3	Rue de la Mairie
BOISBERGUES	3	Rue Principale
BONNEVILLE	4	Cimetiere
BONNEVILLE	4	Cimetiere
CANDAS	4	Salle des fêtes / Pompier
CANDAS	4	Cimetiere
CANDAS	4	Cimetiere
CANDAS	4	Cimetière
CONTEVILLE	4	Place du car
DOMESMONT	3	Centre
DOMLEGER	3	Place de l'église
EPECAMPS	3	Rue Principale
FIEFFES MONTRELET	3	Rue de Berneuil
FIEFFES MONTRELET	4	1 erte à gauche venant de Canaples

Sources : SMIRTOM du plateau Picard

Localité	Capacité (en m3)	Localisation
FIENVILLERS	4	Sortie du village Direction Bernaville
FIENVILLERS	4	Sortie du village Direction Bernaville
FIENVILLERS	3	Sortie du village Direction Bernaville
FROHEN-SUR-AUTHIE	3	Rue Principale
GORGES	3	Mairie
HEUZECOURT	3	Le long de la RD99
HIERMONT	3	Rue Arquet
LE MEILLARD	3	Rue Principale
LONGVILLERS	3	place de l'église
MAIZICOURT	3	rue du marais
MEZEROLLES	3	Grand rue
MONTIGNY LES JONGLEURS	3	Eglise
PROUVILLE	4	Rue des Bosquets
PROUVILLE	3	Rue de la place
ST ACHEUL	3	Mairie
VACQUERIE	4	Près de la pompe à incendie

Tableau : **Situations géographique des containers sur le Bernavillois**

4.2.3.2 Autres

La collecte des ampoules, déchets médicaux, produits phytosanitaires agricoles, pneus agricoles passent par d'autres filières de collecte et de valorisation par apport volontaire chez des professionnels.

4.3 LA PRODUCTION DE DECHETS

Le tableau suivant donne un aperçu de la production de déchets dans le plateau Picard Nord comprenant le territoire du Bernavillois :

Collecte en porte-à-porte		Collecte en déchetterie de Bernaville		Collecte en apport volontaire
Type	Tonnage 2014	Type	Tonnage 2014	Tonnage 2014
Ordures ménagères	12 227	Encombrants	50,26	1 833
Collecte sélective	2 789	Déchets verts	88,78	
Déchets verts	1 691	Bois	31,08	
Encombrants	580	Ferraille	9,96	
		Textile	1,387	
		D3E	8,86	
		DMS	1,49	

Sources : SMIRTOM du plateau Picard

Tableau : **Production de déchets du plateau Picard Nord**

Le SMIRTOM s'est engagée dans une démarche de réduction du volume de déchets à la source à travers différentes actions :

- Une publication « Réduisez vos déchets et économisez jusqu'à 1000 € en par an ».
- La proposition d'acquisition d'un composteur de 400 ou 1000 l auprès du SMIRTOM
- La diffusion de consignes de tri en faveur des déchets recyclables

La production d'ordures ménagères par habitant s'établit à 253 kg contre 276 kg en moyenne en France en 2013 (ADEME, chiffres-clés, édition 2015, p22).

5 LUTTE CONTRE LES INCENDIES

La défense incendie sur le Bernavillois est assurée par un réseau constitué de bouches incendie, poteaux incendie et de points d'eau incendie artificiels ou naturels implantés sur le réseau d'eau potable et dispersés sur l'ensemble du territoire.

Composition de la Defense Exterieure Contre l'Incendie de la Communauté de Communes du Bernavillois					
Communes	Poteaux d'incendie	Bouches d'incendie	Réserves incendie	Total des points d'eau d'incendie par commune	Total des points d'eau d'incendie de la COM de COM
Agenville	3		1	4	192
Autheux	5			5	
Béalcourt	6			6	
Beaumetz	5		1	6	
Bernatre	2			2	
Bernaville	23	2	3	28	
Berneuil	14	2		16	
Boisbergues	3			3	
Bonneville		8		8	
Candas	19			19	
Conteville		1		1	
Domesmont	3		1	4	
Domléger Longvillers	7		2	9	
Epécamps			1	1	
Fieffes Montrelet	9			9	
Flenvillers	19	1		20	
Frohen sur Authie	8			8	
Gorges	4			4	
Heuzecourt	6			6	
Hiermont	3			3	
Maizicourt	5			5	
Le Meillard	3			3	
Mézerolles	7			7	
Montigny les Jongleurs		1	1	2	
Prouville	9		2	11	
Saint Acheul	2			2	

Tableau : Listes et lieux des points d'eau d'incendie du Bernavillois

Dans son porter à connaissance en date du 04/02/2013, le SDIS rappelle que pour répondre aux besoins de la défense contre les incendies, il est besoin d'un volume de 120 m³ disponibles en 2 heures fournies par :

- des poteaux ou bouches incendies de 100 mmm normalisés, débitant au moins 1000 l / min (avec une pression dynamique de 1 bar)

- des points d'eaux naturels
- des réserves artificielles

Les abords de ces points d'eau doivent également en tout temps et toute circonstance être maintenus en bon état d'accessibilité aux engins de secours et leur existence signalée par des panneaux normalisés.

Les contrôles réalisés par le SDIS en 2015 au titre de l'article 88 de son règlement opérationnel mettent en avant la présence de points d'eau d'incendie (PEI) défectueux dans le Bernavillois :

- 14 PEI sont indisponibles pour la défense incendie
- 13 PEI sont opérationnels mais non conformes à la réglementation et font l'objet d'observations de la part du SDIS

Il appartient aux maires de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation et de mettre en place une défense extérieure contre l'incendie (DECI) efficace, en s'appuyant sur les études et avis réglementaires du SDIS.

Commune	Référence	Type	Adresse	Description du dysfonctionnement
Beaumetz	30001 RAE		rue de Domart, à côté du silo	Indisponible : accès difficile, aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, PEI inaccessible, Mise en aspiration impossible
Bernaville	10001 BI70		rue du Château, Derrière la propriété de M.PATTE	Raccord non normalisé ou H.S., Impossibilité de se brancher au raccord
Bernaville	20007 PI 70		rue René Delcourt, à côté du n° 2	Manoeuvre Impossible
Bernaville	20015 PI 100		rue Martin, Face au n° 33	Autres (à préciser), Corps du PI ou BI H.S., Autres (à préciser), Travaux nécessitant une indisponibilité, Information de VEOLIA
Berneuil	10001 BI70		rue sous l'arbre, à côté du n°14	Manoeuvre Impossible
Boisbergues	20002 PI70		rue Principale, angle rue du Palon	Non alimenté, pas d'eau
Candas	20014 PI70		Rue de la Gare, Face n°97 Anciennement n° 801680014	Bouchon (s) H.S. ou manquant(s), Chaînette(s) H.S. ou manquante(s), Raccord non normalisé ou H.S., Non alimenté, pas d'eau
Domesmont	30001 RAE		rue de Bernaville, sur la place Inconnu	Accès difficile, Aire d'aspiration non aménagée, Signalisation absente

Commune	Référence	Type	Adresse	Description du dysfonctionnement
Montigny-les-Jongleurs	30001	RAE	Rue Principale (Mairie), cour de la Mairie	Accès difficile, Aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, PEI introuvable, Signalisation absente, Autres (à préciser), Vanne de remplissage non trouvée.
Montigny-les-Jongleurs	30002	RAE	14 rue Principale	Aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, Vanne d'aliment.ou bouche à clé introuv.
Fieffes-Montrelet	20006	PI100	rue de Candas, face au n°6	Peinture à refaire ou coul.non règlement., Manoeuvre impossible
Prouville	20006	PI70	rue de l'Abbaye, face au n°41	Non alimenté, pas d'eau
Prouville	30001	RAE	rue de l'Abbaye, face à la rue des Bosquets	Clôture/installa/végét. gênant la manip, Aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Prouville	30002	RAE	rue des Mazures, en face de la rue de l'Abbaye	Accès difficile, Aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, Clôture/installa/végét.empêch. la manip., Signalisation absente

Tableau : Listes des points d'eau indisponibles (ci-dessus)

Commune	Référence	Type	Adresse	Description du dysfonctionnement
Béalcourt	20001 PI 100		rue du Haut, A côté du N°1	Clôture/installa/végét. gênant la manip., Peinture à refaire ou coul.non règlement., 30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc., (A 1 bar = 55m3 / h)
Béalcourt	20002 PI 100		Angle rue de Beauvoir / rue de Dorion	Peinture à refaire ou coul.non règlement., 30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc., (A 1 bar = 40m3 / h)
Béalcourt	20003 PI 100		rue des Vanniers, au pilone électrique	Débit < à 30 m3/h, (A 1 bar = 29m3 / h)
Béalcourt	20004 PI 100		rue de Frohen, au n°3	30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc., (A 1 bar = 50m3 / h)
Béalcourt	20005 PI 100		rue du grand marais, entre le n°4 et n°5 Anciennement n° 800600005	30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc. (A 1 bar = 40m3 / h)
Béalcourt	20006 PI 100		rue de Monchaux, a côté du n°2 Anciennement n° 800600706	Peinture à refaire ou coul.non règlement., 30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc., (A 1 bar = 40m3 / h)

Commune	Référence	Type	Adresse	Description du dysfonctionnement
Bernaville	30001 RAE		rue des Juifs, à l'église	Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Bernaville	30001 RAE		Route Nationale, à côté du Crédit Agricole	Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Bernaville	30001 RAE		rue Léon Soudet, Face au n°35	Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Bernaville	30001 RAE		Grande Rue, angle de la ruelle de Bernaville	Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Frohen-sur-Authie	30001 RAE		rue d'Auxi, à l'église	Aire d'aspiration non aménagée, Aire d'aspiration non-conforme, Signalisation absente
Gorges	20004 PI 70		la Ruelle, face au n° 10	Accès difficile, Clôture/installa/végét. gênant la manip.
Heuzecourt	20006 PI 70		Grimont Hameau de Heuzecourt, face à la Chapelle	30m3/h<Débit<60 m3/h prise acc. (A 1 bar = 34m3 / h)

Tableau : Listes des points d'eau d'incendie en services mais non conformes à la réglementation

Conformément à la documentation technique D9 « Guide pratique pour le dimensionnement des besoins en eau pour la DECI », la règle de base pour assurer une défense extérieure contre l'incendie efficace est une distance entre le risque à défendre et le point d'eau :

- Inférieure à 150 m par les voies carrossables pour les hydrants
- Inférieure à 400 m pour les RAE (sauf puisard, cas exceptionnel), RAA, RN et PA.

Au vu de cette règle, la couverture géographique de la DECI est insuffisante sur les communes de :

- Conteville avec une seule bouche à incendie au centre du village
- Montigny-les-Jongleurs avec une bouche à incendie en service sur 3 PEI existants.

Il appartient aux maires de ces deux communes de remédier à cette situation.



Cartes : Cartes de situations des couvertures non conformes de Conteville et Montigny-Les-Jongleurs